

Mars 2013

Sociologie des joueurs en ligne

Enquête ARJEL 2012



Propos introductifs à l'enquête sur la sociologie des joueurs

Au-delà de la publication trimestrielle par l'ARJEL des éléments sur le comportement des joueurs en ligne, il a semblé utile d'engager, au moyen de questionnaires, une étude plus complète sur la sociologie du jeu en ligne.

Les éléments publiés ce jour, permettent l'exploitation de 400 réponses à des questions « fermées » adressées aux joueurs en ligne. Ce premier échantillon qui aura vocation, à l'occasion d'études ultérieures, à être élargi, permet d'ores et déjà de compléter les données trimestrielles de l'Arjel. Je souhaite remercier les joueuses et les joueurs qui ont accepté, dans le cadre de cette enquête, de répondre aux sollicitations des services de l'Arjel.

Complémentaire à ces questions « fermées », un travail d'interrogation des joueuses et des joueurs sous forme de questions « ouvertes » a été conduit, sous la responsabilité scientifique de Jean-Pierre Martignoni-Hutin.

Les conclusions de cette étude complémentaire seront publiées prochainement.

L'Arjel, afin d'assurer une totale transparence du marché et d'adapter les outils de la régulation à ses évolutions, poursuivra ces études sociologiques en élargissant l'échantillon d'une part, et en complétant les questions fermées par l'exploitation des questions ouvertes.

D'ores et déjà, même si la taille de l'échantillon doit conduire à une certaine prudence, les données ainsi recueillies permettent de mieux connaître le marché des jeux en ligne, les motivations et les comportements des joueuses et des joueurs.

L'Arjel a souhaité que ces informations puissent être partagées en toute transparence.

Jean-François Vilotte

Président de l'Autorité de Régulation des Jeux en Ligne

L'enquête ici présentée a été menée par les services de l'ARJEL entre juin et septembre 2012.

A la suite des différents envois et relances effectués, plus de 500 réponses ont été obtenues pour le questionnaire en ligne, parmi lesquelles 400 étaient exploitables (*les autres répondants n'ayant pas rempli le questionnaire jusqu'à la fin*). Les résultats ci-dessous concernent donc ces 400 répondants.

Cette enquête présente, pour la première fois, des éléments relatifs au profil socioprofessionnel des joueurs, tels que leur niveau d'études, leur niveau de revenu ou encore leur structure familiale.

Précisions méthodologiques

Dans le cadre du lancement de cette enquête, une déclaration spécifique auprès de la CNIL a été effectuée par les services de l'ARJEL dès mars 2012, enregistrée sous le numéro 1574774 v 0, mentionnant la finalité suivante : « *Etudes relatives aux comportements des joueurs inscrits sur les sites des opérateurs titulaires de l'agrément prévu par l'article 21 de la loi du 12 mai 2010* ».

Un questionnaire en 31 points a été élaboré par les services de l'ARJEL, incluant :

- 16 questions fermées relatives à l'activité de jeu du répondant,
- 5 questions ouvertes relatives à la perception du répondant sur son activité de jeu,
- 10 questions fermées relatives au profil sociodémographique des répondants.

Durant l'été 2012, les services de l'ARJEL ont procédé à l'extraction des adresses électroniques correspondant à un échantillon de comptes joueurs choisis de manière aléatoire ayant eu une activité de jeu sur au moins l'un des sites des opérateurs agréés français au cours des 3 derniers mois.

Un courriel signé de l'ARJEL a ensuite été envoyé à l'ensemble des adresses électroniques de l'échantillon, invitant les joueurs à remplir un questionnaire en ligne en cliquant sur un lien renvoyant vers une page dédiée intitulée sondage.arjel.fr.

Les répondants ont été informés du traitement de leurs données par la mention suivante, apposée à la fin du questionnaire :

" Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné à permettre à l'ARJEL la réalisation d'une étude relative aux comportements des joueurs inscrits sur les sites des opérateurs agréés. Elles sont destinées aux membres et services de l'ARJEL. Conformément à la loi "informatique et libertés" du 6 janvier 1978 modifié en 2004, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en vous adressant à l'ARJEL : 99-101 rue Leblanc, 75015 PARIS. Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant."

Une référence à cette enquête a de plus été mentionnée sur le site de l'ARJEL, afin d'assurer aux joueurs contactés que les courriels reçus émanaient bien de l'Autorité.

400 joueurs ont renseigné le questionnaire entre le premier envoi réalisé, en juin 2012, et le mois de septembre, date à laquelle l'extraction de l'ensemble des données enregistrées a été réalisée.

Après une extraction anonymisée des réponses au questionnaire, les données sources ont été détruites, conformément aux obligations « informatique et libertés », et le traitement des données a pu être effectué par les services de l'ARJEL.

Dans le but de comparer les résultats obtenus avec différentes données existantes, plusieurs sources ont été utilisées :

- Publication de l'ARJEL : *Analyse trimestrielle du marché des jeux en ligne en France – 3ème trimestre 2012*
- Données INSEE :
 - o *Insee, RP2009 exploitations complémentaires,*
 - o *Insee, RP2009 exploitation principale,*
 - o *Insee, enquêtes Emploi du 1^{er} au 4^{ème} trimestre 2010,*
 - o *Insee, estimations de population (résultats provisoires arrêtés fin 2010).*

Synthèse des résultats obtenus

A la lumière de l'analyse des réponses apportées par les 400 personnes ayant rempli les questionnaires électroniques, il ressort des tendances concernant certaines caractéristiques des joueurs en ligne :

Il ressort des réponses les plus fréquemment citées que le joueur en ligne est principalement un homme, âgé en moyenne de 36 ans, et le plus souvent employé de niveau BAC+2.

La plupart du temps, le joueur en ligne vit en concubinage, n'a pas d'enfant et est locataire de son logement. Par ailleurs, il dispose, dans 64% des cas, d'un niveau de revenu net mensuel supérieur à 1 500€ et compris entre 1500€ et 2000€ dans 22% des cas.

Il est généralement lucide quant à son activité de jeu et a conscience d'être globalement perdant lorsqu'il joue. Il dépense majoritairement moins de 50€ par mois en ligne et considère cette activité comme un loisir de second plan. Dans 8 cas sur 10, il s'est ainsi fixé un budget de jeu qu'il affirme ne pas dépasser.

Il joue le plus souvent plusieurs fois par semaine, le soir ou le weekend, principalement seul et depuis son domicile.

Il jouait déjà en ligne avant l'ouverture du marché et se déplace parfois dans les réseaux physiques pour jouer à la loterie, aux jeux de grattage ou dans les casinos.

En ligne, il recherche le plus souvent des sites dans lesquels il a confiance, lui offrant des bonus intéressants, mais lui permettant aussi une navigation facile, rapide et fiable. Il a d'ailleurs comparé différentes offres avant de faire son choix. Il a ainsi majoritairement ouvert un ou deux comptes chez les opérateurs agréés.

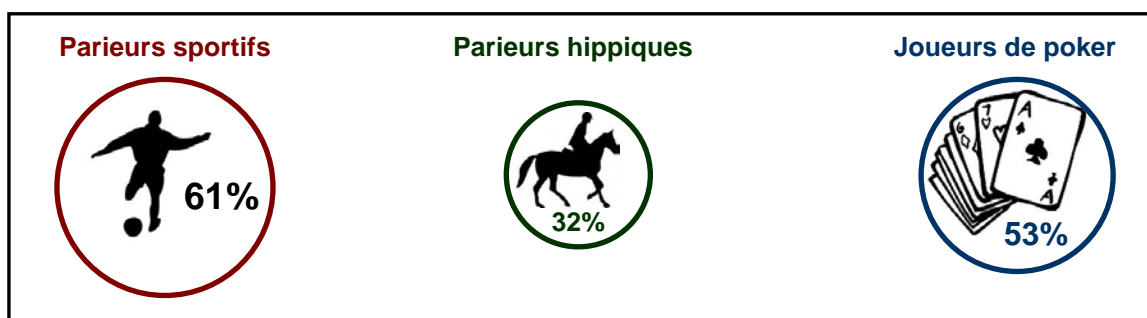
Préambule – Profils des répondants

Les données de l'échantillon de 400 réponses obtenues concernant le profil des répondants ont été comparées avec les données issues de la supervision trimestrielle concernant la totalité des joueurs en ligne sur les sites agréés.

Activités de jeux pratiquées :

Le questionnaire ayant été adressé uniquement à des joueurs disposant d'au moins un compte joueur ouvert auprès d'un opérateur agréé, tous les répondants pratiquent au moins l'une des trois activités régulées : paris sportifs, paris hippiques ou poker.

Parmi les répondants, la répartition est la suivante :



Au 3^{ème} trimestre 2012, les opérateurs déclaraient que 30% du total des comptes joueurs actifs étaient utilisés en paris sportifs, 25% en paris hippiques et 58% en poker.

Mise à part une surreprésentation des parieurs sportifs, l'échantillon semble donc plutôt conforme à la réalité du marché.

Genre des répondants :

90% des personnes ayant rempli le questionnaire quantitatif ont déclaré être des hommes et 10% des femmes.

Ces données peuvent être rapprochées des 87% de comptes joueurs détenus par des hommes et des 13% détenus par des femmes parmi les comptes joueurs ayant été actifs au cours du troisième trimestre 2012.

En détaillant l'échantillon par activité, certaines autres tendances relevées lors des analyses des données de supervision trimestrielle se retrouvent également :

- Taux de féminisation le plus important chez les parieurs hippiques (15% de parieuses),
- Taux moyen chez les joueurs de poker (10% de joueuses),
- Taux de féminisation faible chez les parieurs sportifs (moins de 4% de parieuses).

Age des répondants :

Par ailleurs, les données concernant l'âge des joueurs ayant rempli le questionnaire quantitatif peuvent également être globalement rapprochées des chiffres du troisième trimestre 2012, comme le montre le tableau suivant :

	Répondants au questionnaire	Données de supervision du 3 ^{ème} trimestre 2012	Population générale (INSEE 2009)
18-24 ans	20%	18%	11%
25-34 ans	33%	37%	16%
35-54 ans	39%	35%	36%
55-64 ans	7%	7%	16%
Plus de 64 ans	1%	3%	21%

Comme pour la répartition par genre, les tranches d'âge des répondants détaillées par activité correspondent aux tendances relevées lors des analyses des données de supervision trimestrielles :

- Les parieurs sportifs représentent la population la plus jeune, avec près de 60% de joueurs de moins de 35 ans,
- Les joueurs de poker présentent un profil assez similaire à ceux des parieurs sportifs,
- Les parieurs hippiques sont généralement plus âgés et près de la moitié d'entre eux a entre 35 et 55 ans.

La comparaison avec les données de population générale (chiffres INSEE 2009) confirme que les tendances de répartition par tranches d'âges sont bien spécifiques à l'activité de jeu en ligne.

Dépenses de jeu :

Parmi les 400 répondants de l'échantillon, près de 70% ont déclaré déposer moins de 100 euros par mois sur leurs comptes joueurs en ligne.

Pour rappel, et à titre de comparaison, le montant de dépôt moyen mensuel s'élevait à 72 euros selon les données de supervision trimestrielles du T3 2012.

Comme déjà constaté lors des analyses de données issues de la supervision trimestrielle, **les parieurs hippiques de l'échantillon constituent la population de joueurs dépensant en moyenne les montants les plus importants pour le jeu** : ils sont ainsi 35% des parieurs hippiques à déclarer dépenser entre 100€ et 500€ par mois, contre :

- 28% pour les seuls joueurs de poker,
- 24% pour les seuls parieurs sportifs.

Parmi les 8% de répondants ayant déclaré dépenser plus de 500€ par mois dans les jeux en ligne :

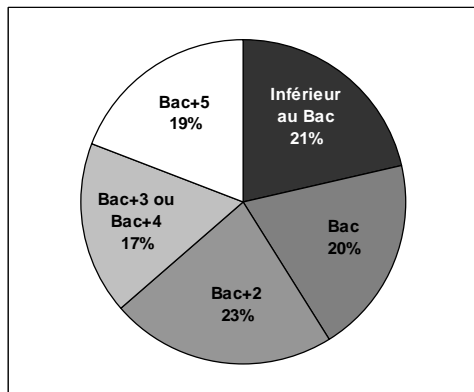
- 15% sont actifs dans les trois activités régulées,
- 15% sont actifs dans deux activités sur trois.

En conclusion de ce préambule, on peut donc considérer que l'échantillon sur lequel se base l'enquête décrite ci-après est comparable aux données globales du marché des jeux en ligne actuel, du fait des nombreux points de convergence avec les analyses de données exhaustives issues de la supervision, et ce en dépit de sa taille réduite (400 répondants).

Situation personnelle

Niveau d'études :

Le niveau d'études le plus courant chez les répondants (23%) est le BAC+2 :



Les parieurs sportifs de notre échantillon sont la population disposant, en moyenne, du niveau d'études le plus élevé.

Ainsi, on constate les chiffres suivants :

- 41% du total des répondants n'a pas fait d'études supérieures (niveau Baccalauréat ou moins),
- Ils sont 42% chez les joueurs de poker,
- Ils sont 53% chez les parieurs hippiques,
- Ils sont seulement 39% chez les parieurs sportifs.

Au niveau national, et sur la base des données INSEE pour l'année 2010 (*données 2009 non disponibles*), 72% des français de plus de 25 ans ont un niveau d'études inférieur ou égal au baccalauréat, 13% ont un niveau BAC+2 et 16% un niveau supérieur à BAC+2.

Dans notre échantillon, chez les plus de 25 ans, 42% des répondants ont un niveau de diplôme inférieur ou égal au baccalauréat, 21% ont un niveau BAC+2 et 37% ont un niveau supérieur à BAC+2.

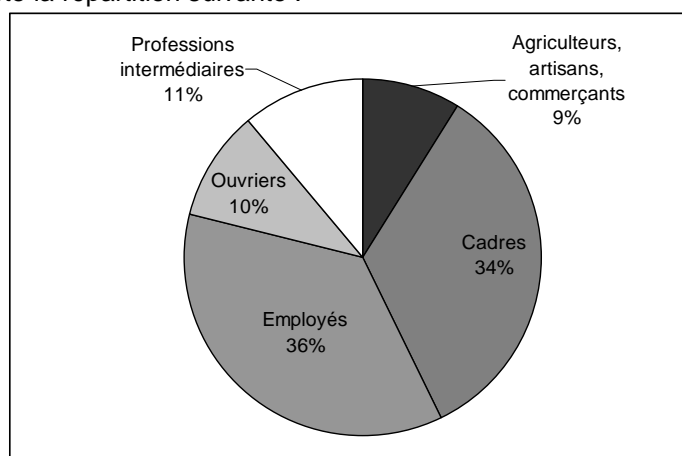
La comparaison avec les données nationales tendrait ainsi à indiquer que les joueurs en ligne sur des sites agréés disposeraient en moyenne d'un niveau de diplôme assez élevé.

Seuls les parieurs hippiques se distinguent sur ce point et ont majoritairement un niveau de diplôme inférieur ou égal au baccalauréat.

Situation professionnelle :

Parmi les personnes ayant rempli le questionnaire quantitatif, 72% ont déclaré avoir un emploi, 13% être étudiants et 14% être inactifs ou retraités.

Parmi les actifs, on note la répartition suivante :



Des disparités peuvent notamment être relevées entre les différentes activités. Ainsi, **seuls 20% des parieurs hippiques de l'échantillon exercent des fonctions de cadre** ou de profession intellectuelle supérieure, contre :

- 34% sur la totalité de l'échantillon,
- 33% des joueurs de poker et
- 36% des parieurs sportifs.

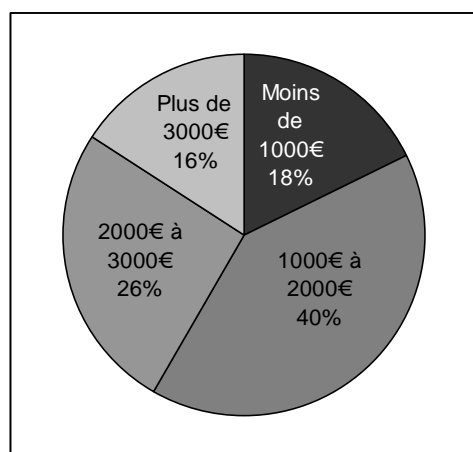
Selon les données INSEE 2009, le taux d'emploi global français s'élève à 64% et, parmi les actifs ayant un emploi, 16% sont cadres, 6% artisans commerçants ou chefs d'entreprise, 25% exercent une profession intermédiaire, 28% sont employés et 22% sont ouvriers.

Ces éléments confirment donc que les joueurs en ligne appartiendraient à des catégories socioprofessionnelles plutôt légèrement supérieures à la moyenne des Français, auraient un taux d'emploi plus important et occuperaient davantage de postes à responsabilités, et ce en dépit de la moyenne d'âge plus faible qu'en population générale.

Ces constats sont naturellement à mettre en relation avec les caractéristiques des utilisateurs d'Internet en général.

Niveau de revenu :

Le revenu médian des répondants au questionnaire se situe entre 1500€ et 2000€.



En dépit de leur niveau d'études en moyenne moins élevé, **les parieurs hippiques sont les joueurs déclarant les revenus les plus importants :**

- 50% d'entre eux déclarent un revenu de plus de 2 000€ mensuels,
- Ils sont 42% sur l'ensemble de l'échantillon,
- 39% parmi les joueurs de poker,
- 38% parmi les parieurs sportifs.

Ces différences de revenus s'expliquent en partie par les différences d'âges entre les différentes populations, les parieurs hippiques étant en moyenne les moins jeunes des joueurs en ligne.

A titre de comparaison, selon les chiffres de l'INSEE pour 2009, le revenu mensuel moyen par salarié s'élève à 1 873€, et le revenu médian à 1 613€. 65% des salariés français touchent moins de 2 000€ par mois (58% dans notre échantillon).

Les revenus des joueurs en ligne ressortent donc, en moyenne, légèrement plus élevés que les chiffres moyens en population générale française.

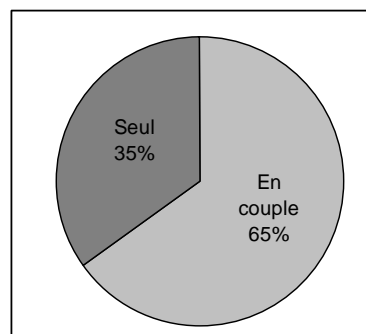
Situation familiale :

65% des personnes ayant rempli le questionnaire quantitatif vivent en couple, dont :

- 32% en concubinage,
- 26% mariés
- 7% pacsés.

Les 35% restants vivent seuls, parmi lesquels :

- 29% sont célibataires,
- 5% sont divorcés
- 1% sont veufs.



Selon les chiffres de l'INSEE pour 2009, 47% des français sont mariés, soit près de 2 fois plus que dans notre échantillon, contre 37% étant célibataires, en couple libre ou sous le régime du PACS (67% dans notre échantillon).

Cette **prédominance des couples non-mariés dans notre échantillon s'explique logiquement par la part importante des 18-34 ans chez les joueurs en ligne** – chez qui ces jeunes majeurs sont proportionnellement deux fois plus nombreux qu'en population générale – l'âge moyen du mariage étant, en 2009, de 30 ans pour les femmes et de 32 ans pour les hommes.

Seuls **les parieurs hippiques comptent 43% de personnes mariées** – contre 21% pour les joueurs de poker et 24% pour les parieurs sportifs – mais, une fois encore, ce chiffre s'explique probablement par la moyenne d'âge plus élevée de cette sous-population.

A l'inverse, on compte 32% de célibataires chez les joueurs de poker, 33% chez les parieurs sportifs et seulement 20% chez les parieurs hippiques.

51% des répondants n'ont pas d'enfant et 58% d'entre eux n'ont aucune personne à charge.

Parmi les personnes déclarant avoir des enfants (49%), un tiers n'en a qu'un seul, près de la moitié en a deux et 20% en ont 3 ou plus.

Selon les chiffres INSEE 2009 en population générale, 57% des français ont un ou plusieurs enfants et, parmi les parents, 45% ont un seul enfant, 38% en ont deux et 17% en ont 3 ou plus.

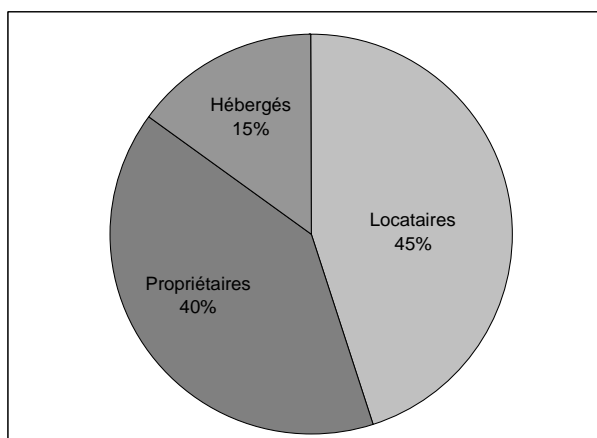
Comme pour la situation maritale, **le plus faible taux de parents parmi l'échantillon de joueurs en ligne s'explique logiquement par la prédominance des 18-34 ans** chez les joueurs, l'âge du premier enfant chez les femmes étant de 28 ans en moyenne en 2009.

Logiquement en lien avec les chiffres du taux de nuptialité chez les différentes sous-populations de joueurs, les parieurs hippiques ne sont que 34% à ne pas avoir d'enfant, contre 55% des joueurs de poker et 58% des parieurs sportifs.

La situation familiale des joueurs en ligne est en cohérence avec la constitution de cette population : du fait de la prédominance des jeunes adultes, les taux de nuptialité et de parentalité sont logiquement plus bas qu'en population générale.

Logement :

Les répondants au questionnaire déclarent principalement être locataires dans leur logement principal :



A noter que le chiffre des joueurs hébergés à titre gratuit (15%) est notamment à rapprocher des 13% de répondants se déclarant étudiants.

Pour cet indicateur comme pour les précédents, les parieurs hippiques font ressortir des chiffres particuliers et sont ainsi 53% à être propriétaires de leur logement, contre :

- 36% des joueurs de poker,
- 37% des parieurs sportifs.

En population générale, 58% des ménages français sont propriétaires de leur logement, contre 38% de locataires et 5% d'hébergés à titre gratuit.

Une fois encore, le plus grand nombre de locataires – et d'hébergés à titre gratuit dans une moindre mesure – au sein de l'échantillon de joueurs en ligne s'explique probablement par la prédominance des moins de 35 ans dans cette sous-population.

Comportements de jeu

Activité de jeu en ligne :

53% des répondants sont des joueurs de poker en ligne, 32% sont des parieurs hippiques et 61% des parieurs sportifs.

53% des répondants ne pratiquent qu'un seul type d'activité en ligne, ce qui confirme que les pratiques de « cross-selling » ne concernent pas une majorité de joueurs, comme déjà constaté dans les analyses des données de supervision trimestrielles.

On note cependant les statistiques suivantes concernant les joueurs « multi-activité » :

- 11% des répondants déclarent jouer au poker et aux paris sportifs en ligne,
- 26% au poker et aux paris sportifs
- 18% aux paris sportifs et aux paris hippiques
- 7% des répondants pratiquent les 3 activités.

4% des répondants jouent également à des jeux de casino en ligne, en dépit de l'illégalité des sites qui offrent ce type de jeux en ligne.

On constate ainsi que les joueurs en ligne sont majoritairement « fidèles » à leur type de jeu favori, diversifiant assez peu leurs activités en ligne.

Chez les répondants, 4% déclarent jouer sur des sites illégaux depuis l'ouverture du marché, pour accéder à une offre non régulée et non ouverte à la concurrence (casinos en ligne).

Sites de jeu en ligne :

57% des répondants déclarent avoir comparé plusieurs sites avant d'ouvrir un compte joueur.

Pourtant, on note d'importantes disparités entre les pratiquants des différentes activités. Ainsi :

- **64% des joueurs de poker ont effectué des comparaisons avant d'ouvrir un compte joueur,**
- **60% des parieurs sportifs ont comparé les opérateurs entre eux avant de faire leur choix,**
- 48% des parieurs hippiques ont effectué des comparaisons avant d'ouvrir un compte.

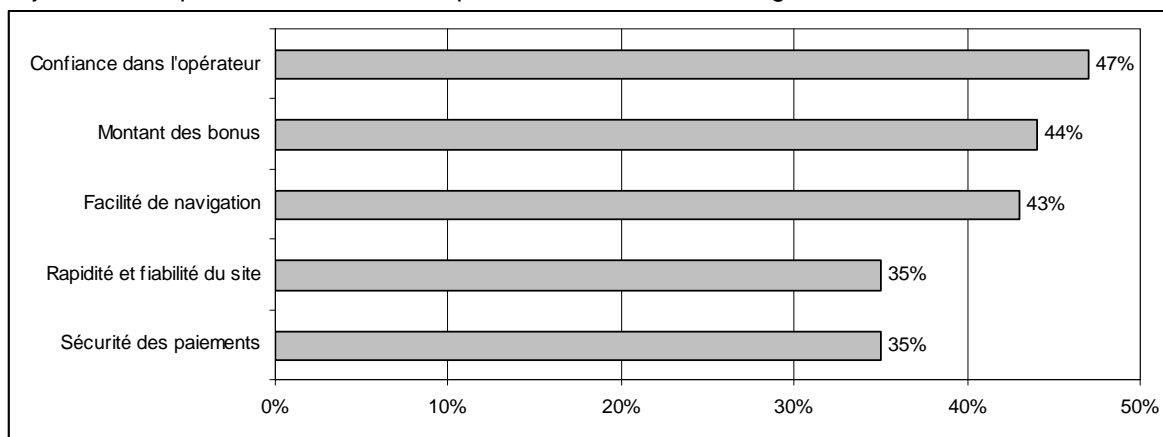
Il est cependant à noter que, **parmi les parieurs hippiques ne pratiquant ni les paris sportifs, ni le poker,** seuls 23% ont effectué une comparaison.

38% des répondants ont déclaré ne disposer que d'un seul compte joueur, 25% de 2 comptes et 37% de 3 comptes ou plus.

Les joueurs de poker semblent être la population la plus attentive à la diversité de l'offre des opérateurs. Ainsi, seuls 18% des joueurs de poker déclarent ne disposer que d'un seul compte, contre :

- 39% chez les parieurs hippiques,
- 39% chez les parieurs sportifs.

Les joueurs évoquent différents critères pour le choix d'un site en ligne :



Une majorité des joueurs en ligne effectue donc des comparaisons entre les différents sites de jeu avant d'en choisir un.

Ce sont les critères relatifs à la sécurité des sites et à l'image rassurante véhiculée par certains opérateurs qui sont les plus importants pour les joueurs. Il convient cependant de demeurer attentif à l'effet des politiques de bonus et donc à leur encadrement.

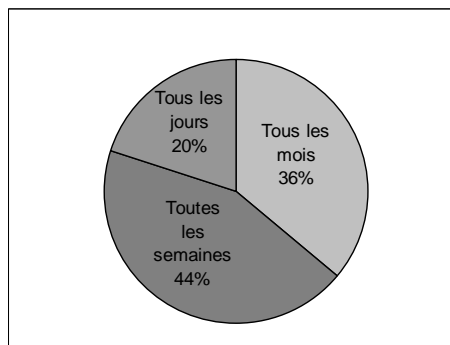
Temps consacré aux jeux en ligne :

57% des répondants ont déclaré qu'ils avaient déjà une activité de jeux en ligne avant l'ouverture du marché, et ce majoritairement alors auprès d'opérateurs illégaux.

Ce pourcentage est particulièrement élevé malgré la réticence à déclarer une activité sur des sites illégaux mais reste – pour cette raison – probablement sous-évalué.

En particulier, les joueurs de poker sont 74% à déclarer qu'ils jouaient déjà en ligne avant juin 2010.

Par ailleurs, plus de la moitié (56%) des répondants qui ne jouaient pas en ligne avant juin 2010, jouaient déjà dans les réseaux physiques et ont donc diversifié leur pratique de jeu après l'ouverture du marché.



Ce sont **les joueurs de poker qui déclarent être les plus assidus en ligne** puisqu'ils sont 25% à jouer tous les jours (*contre 22% des parieurs hippiques et 19% des parieurs sportifs*).

40% des répondants indiquent que le jeu en ligne occupe une place marginale dans leurs loisirs et seuls 6% des répondants mettent le jeu en ligne à la place principale de leurs activités extra-professionnelles.

Ainsi, **46% des répondants affirment jouer uniquement le weekend et 50% uniquement le soir**, et jouent donc en dehors des créneaux traditionnellement consacrés au travail ou au sommeil.

Seule une faible proportion des répondants joue la nuit (13% au global), parmi lesquels :

- 16% des joueurs de poker,
- 8% des parieurs hippiques,
- 9% des parieurs sportifs.

Logiquement, **85% des répondants indiquent jouer uniquement depuis leur domicile**, et seuls les parieurs hippiques et les parieurs sportifs sont quelques-uns (*respectivement 7% et 5% des répondants*) à jouer depuis leur lieu de travail.

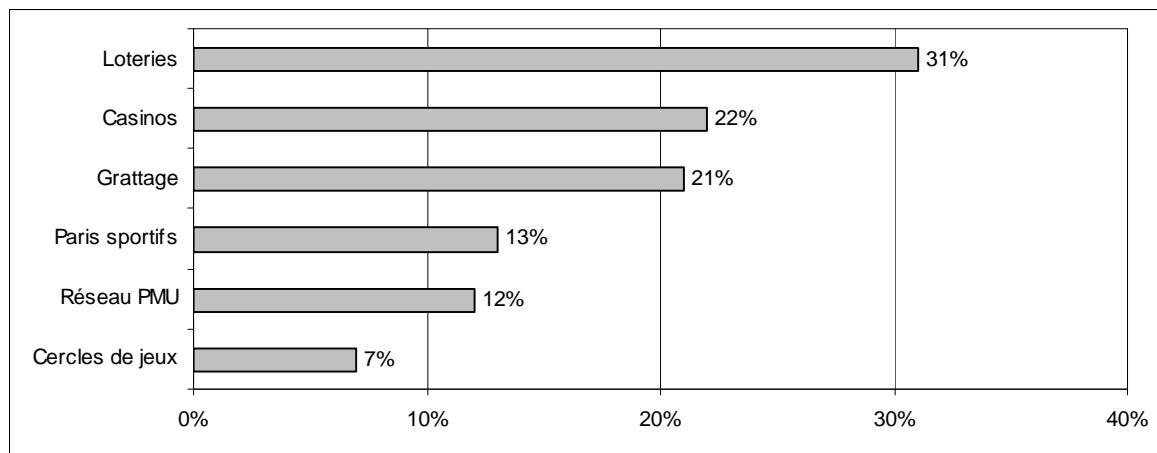
Ces rares pratiques de jeu au travail peuvent s'expliquer par la brièveté des actions de prise de paris pour ces deux activités, à l'inverse du poker, nécessitant une concentration plus longue.

83% des répondants indiquent jouer de façon solitaire, et seuls quelques parieurs sportifs (11%) s'adonnent à cette activité entre amis.

Les jeux en ligne apparaissent donc comme un loisir du quotidien pour une grande partie des répondants, se pratiquant de façon solitaire depuis le domicile, le soir après le travail ou le weekend pour une grande majorité de joueurs.

Jeux dans le réseau physique :

59% des répondants ont déclaré jouer également dans le réseau physique :



En particulier, on relève les chiffres suivants :

- Parmi les parieurs sportifs :
 - o 19% jouent aux paris sportifs dans le réseau physique de la FDJ (*contre 13% des parieurs hippiques et 14% des joueurs de poker*),
- Parmi les parieurs hippiques :
 - o 32% jouent aux paris hippiques dans le réseau physique du PMU (*contre 13% des parieurs sportifs et 11% des joueurs de poker*)
- Parmi les joueurs de poker :
 - o 30% jouent dans les casinos terrestres et 13% dans les cercles de jeux (*contre respectivement 23% et 5% des parieurs sportifs et 22% et 4% des parieurs hippiques*).

Parmi les répondants ayant précédemment indiqué jouer également « en dur », 48% jouent quelques fois par an, 22% plusieurs fois par mois, 12% une fois par semaine, 11% plusieurs fois par semaine et 6% jouent tous les jours.

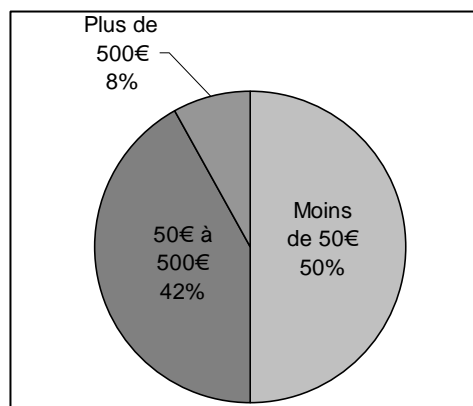
Ainsi, on constate que des « passerelles » existent entre les activités de jeux dans les réseaux physiques et les activités en ligne :

- d'un point de vue général puisque 59% des joueurs en ligne jouent également en dur (*contre 51% en population générale selon le baromètre OFDT 2010*),
- pour chaque activité puisque les plus forts taux de perméabilité se retrouvent au sein d'une même filière.

Dépenses liées au jeu en ligne :

84% des répondants indiquent se fixer un budget lorsqu'ils jouent en ligne, et **70% d'entre eux indiquent ne jamais le dépasser**.

La moitié des répondants indique dépenser moins de 50€ par mois dans les jeux en ligne :



55% des répondants pensent avoir globalement perdu de l'argent depuis qu'ils jouent en ligne, contre 37% s'estimant au contraire plutôt gagnants, ce qui tendrait à démontrer la clairvoyance des joueurs dans la majorité des cas.

70% des répondants se fixent un budget de jeu et affirment ne pas le dépasser, et la moitié dépense moins de 50€ par mois dans le jeu en ligne. Cependant, l'importance des modérateurs de jeu et leur strict contrôle demeurent indispensables.



arjel

Autorité de régulation
des jeux en ligne

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE